

# Le « monde d'après » Un monde pire encore ?

A en croire une certaine presse un virus, sorte d'accident sanitaire, aurait entraîné une suite de « dysfonctionnements » et provoqué une crise comme on n'en avait pas connu depuis 1929. Un accident, vraiment ?

**Accidentelle, cette pénurie de médicaments de base, de masques, de tests et des personnels nécessaires pour affronter la pandémie ?**

**Accidentel, le fait que les personnels de santé soient proportionnellement 10 fois plus contaminés que le reste de la population ?**

**Accidentelle, cette surmortalité qui frappe communes et quartiers populaires ?**

**Accidentel, ce chômage de masse qui touche en premier les emplois précaires ?**

**Accidentelle, l'hécatombe dans les EHPAD ?**

**Accidentelle, cette conjoncture où des financiers et des fonds spéculatifs sont les premiers bénéficiaires de la crise ?**

**Accidentelles, ces inégalités renforcées entre les enfants dont le milieu cumule capital culturel et capital économique et celles et ceux qui ne disposent ni de l'un ni de l'autre ?**

Seuls des naïfs ou des menteurs peuvent prétendre que la situation présente est le produit d'un malheureux concours de circonstances. Une crise sanitaire qui, en quelques jours, se mue en crise systémique ne fait que révéler les contradictions, aberrations et impasses de l'organisation sociale dans laquelle nous vivons. Il aura fallu une pandémie pour que certain-es (Macron en tête) fassent semblant de découvrir que cette société ne tournait pas rond.

Voilà que ces néo-convertis à l'urgence d'une transformation sociale se répandent dans les médias et fantasment sur un « monde d'après », plus écologique et plus social. Même les patrons du CAC 40 pétitionnent pour « mettre l'environnement au cœur de la relance économique ». Mais quand ils ne se livrent pas à ces pitreries, ces « décideurs » préparent leur « jour d'après ». Celui qu'ils revendiquent au nom de l'urgence et du réalisme.

Il suffit de lire leurs publications ou celles de leurs hommes de main (l'Institut Montaigne, par exemple) : allongement du temps de travail, « modération » salariale, réduction des congés, mise en sourdine de réglementations protectrices de l'environnement, facilitation des licenciements... Tout le monde sera concerné : secteur privé, secteur public. Telle est leur conception du « retour à la normale ». Tout le reste n'est que faribole. Ils n'ont qu'une préoccupation : relancer la machine à pognon. Quel qu'en soit le coût humain.

Les sorties de crise se font toujours sur la base d'un rapport de force. Celle de 2008 en a fait la démonstration. Nous l'avons payée avec les politiques d'austérité. Ne laissons pas celle-ci se faire au prix de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles. Pas de rentrée sans sécurité.

*Journal réalisé collectivement  
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation  
et imprimé par eux*

*Numéro de CPPAP : 0313 S 05109*

*Directrice de publication : G. FRANCOIS*

*Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s*

*Abonnement : 20€*

**SUD-Éducation 76-27**

*8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen*

*tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr*

*<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>*

*<https://www.facebook.com/sudeducation7627>*

## Sommaire

*Page 1 : Le « monde d'après ».*

*Page 2 & 3 : Ne laissons pas confiner nos colères*

*Page 4 & 5 : Un numéro pour préparer demain !*

*Page 6 & 7 : La continuité pédagogique*

*Page 8 & 9 : AESH : Accompagnantes*

*Exploitées Sabrées Honteusement*

*Page 10 : Applaudir à 20h, et après ?*

*Page 11 : Travailleuses de l'ombre exposées au risque sanitaire, femmes dans l'ombre exposées aux violences*

*Page 12 : Voyages à travers le temps et l'espace*

# Ne laissons pas confiner nos colères

A l'heure où nous écrivons, huit coordinations nationales des assemblées générales inter-professionnelles, comités et coordinations de secteurs se sont tenues de manière dématérialisée chaque samedi malgré le confinement. Alors que l'épidémie de Covid-19 et le désastre sanitaire et social qu'elle engendre agissent comme de véritables révélateurs de la gabegie capitaliste, rien n'aurait été plus catastrophique que de laisser en plan les cadres de regroupements auto-organisés nés ou consolidés pendant le mouvement contre la réforme des retraites.

A moins de penser que la situation dans laquelle nous plonge brutalement l'épidémie nous invitait au confinement militant et à l'attente passive d'un retour « à des coordonnées normales de la situation », il était fondamental que puissent se retrouver pour discuter celles et ceux qui sont persuadés que, même de manière embryonnaire, joindre leurs forces et coordonner leurs actions est primordial.

## **La lutte des classes ne fait pas de pause pendant le confinement**

Cela correspondait d'abord à un besoin pour toutes celles et ceux qui ont certes été confinés comme tout le monde quand elles et ils rentraient à la maison après le travail, mais qui ont continué à aller bosser à l'usine, au supermarché, dans les services de nettoyage ou de ramassage des ordures, à la SNCF, à la RATP, ou à la Poste... Sans parler des millions de salarié.es du secteur de la santé et du social qui sont forcément resté.es, et plus que jamais dans des conditions dramatiques, au boulot.

Même au plus fort du confinement, six salarié.es sur dix ont continué à se rendre sur leur lieu de travail. Mais cela s'est avéré aussi nécessaire pour celles et ceux obligé.es de « télétravailler », avec les pressions qui vont de pair. Sans oublier les enseignant.e.s, confronté.e.s à la « continuité pédagogique » à la sauce Blanquer, pour lesquels aucun accord de télétravail n'a été ni discuté ni mis en place dans les cadres juridiques légaux du Code du

Travail. Bref, notre classe sociale n'a pas été mise au repos, loin s'en faut ! D'où le besoin de cadres de discussions afin de faire face le plus collectivement possible à des problèmes immédiats mais aussi pour préparer la suite des bagarres contre l'ensemble de la politique anti-sociale de ce gouvernement au service des capitalistes.

## **Regrouper les forces, même petites, pour préparer l'avenir des luttes**

C'est dans un contexte de renoncement affiché par les principales directions syndicales nationales mais aussi marqué par la sidération de beaucoup de structures militantes syndicales ou politiques locales, que les coordinations nationales « interpro » ont tenu des réunions hebdomadaires rassemblant jusqu'à une centaine de représentant.es de nombreuses assemblées locales (dont celle de Rouen à laquelle plusieurs militant.es de Sud Educ participent), de secteurs auto-organisés (Educ, Poste, Travail Social, Facs et Labos, lycéens...), de syndicats de boîtes, de branches, départementaux (Sud, CGT, FSU), de groupes de Gi-

## LE PROFESSEUR GÉTOUCOMPRIS ANALYSE LA SITUATION

*"Le jour d'après"  
ne ressemblera pas  
au jour d'avant  
a dit Macron !*



*De même que  
"le nouveau monde"  
ne ressemblera pas  
à "l'ancien monde" !*



*Et ça sera pas plus pire  
que si ça l'était moins ...  
ou inversement ...*



*Ca fait flipper,  
non ?*

S.

lets Jaunes.... Malgré la frustration de ne pas se voir « en vrai » et les quelques petites difficultés liées à l'utilisation d'un logiciel à la place de la main levée pour demander la parole, ces coordinations ont toutes débouché sur le vote d'appels combinant revendications et plan d'action immédiats (l'arrêt de toute activité économique non-vitale, la généralisation du droit de retrait en premier lieu, la mise à disposition de masques et de tests pour toutes et tous, les milliards pour la santé et pas pour les patrons) et

perspectives un peu plus lointaines (manifeste partout le premier samedi suivant le déconfinement).

Ces appels sont évidemment des points d'appui pour toutes celles et ceux qui se battent dès maintenant sur leur lieu de travail pour ne pas y laisser leur peau au profit des patrons et les actionnaires. Ils sont aussi des manifestes témoignant de l'entière rage et de notre détermination à mettre fin à l'ensemble des politiques anti-sociales gouvernementale et patronale.

Maintenir, développer, chercher à construire des

assemblées locales inter-pros, de secteurs, des comités de mobilisation étudiants, lycéens, des coordinations nationales de branche ou interpros dans la situation ouverte par l'épisode meurtrier pour notre classe que s'avère être l'épidémie de Covid-19 est une politique volontariste (et alternative face à l'inertie des grandes organisations du mouvement syndical)... dont nous espérons convaincre le plus largement possible, et dans notre fédération et au sein des autres syndicats de Solidaires locaux.

# Organisons-nous et coordonnons-nous au niveau interprofessionnel !



De nombreux salarié-es évoquent des situations où leur employeur leur demande de poursuivre le travail alors que l'entreprise est placée en activité partielle (à la demande l'employeur, rappelons-le). Cela s'appelle, ni plus, ni moins une fraude à l'activité partielle. Beaucoup d'employeurs/ses font également pression pour refuser les arrêts pour garde d'enfants en demandant des justificatifs autres que l'attestation sur l'honneur qui stipule que le/la salarié-e prenant un arrêt pour garde d'enfant est bien le/la seul-e à pouvoir le garder. Concernant les protections au travail, des salarié-e-s manquent de matériel ou n'en n'ont pas en quantité suffisante, ou encore ne peuvent, dans les conditions mises à leur disposition, respecter les règles de distanciation nécessaires pour être protégé-e-s. A ce sujet, il est bon de rappeler que les ouvrier-e-s ou agent-e-s qui travaillent à la maintenance en milieu hospitalier (cuisinier-e-s des EHPAD par exemple) ont encore plus de mal que leurs collègues soignant-e-s à avoir accès aux protections.

Depuis mi-avril, les secteurs sont plus hétérogènes et les demandes se généralisent de plus en plus. En plus des secteurs déjà cités, nous rencontrons les professions liées au tourisme (restauration et hôtellerie) ainsi que des travailleuses de l'éducation nationale (Enseignant-e-s, AED, AESH) qui s'inquiètent de la réouverture des établissements scolaires en terme de moyens de protections des agent-e-s et des élèves. Ils s'interrogent également, comme de nombreux autres travailleuses, sur la garde d'enfants et la possibilité ou non (selon les pressions exercées par le patronat et le gouvernement) de ne pas remettre leur enfant à l'école. Cela soulève de grosses inégalités entre les enfants des familles qui pourront rester avec leurs parents et ainsi, être protégés du virus et ceux qui devront retourner à l'école sans les moyens de protection nécessaires à leur santé et à celle de leur famille). Encore une fois, ce sera les travailleuses ne pouvant pas être en télétravail qui seront en première ligne et par ricochet, leurs enfants, autrement dit, les enfants des ouvrier-e-s.

De nombreux-ses salarié-e-s se posent également des questions quant à leurs congés quel que soit le secteur, public ou privé. Comme le permettent l'ordonnance de mars pour le privé et plus récemment celle d'avril pour le public, beaucoup d'employeurs ont imposé des congés aux salarié-e-s et aux agent-e-s.

D'autres situations relatives au licenciement, au télétravail et la rupture des périodes d'essai, à des salaires non versés ou partiellement versés,

## MACRON A DECLARE LE 6 MAI QU'IL FALLAIT "CHEVAUCHER LE TIGRE"

SIBETH NDIAYE A ESSAYE ...

*Ca me donne un nouveau look !*

*Burp !*



S.

les obstacles à l'exercice des inspecteurs du travail, démontrent également que nos dirigeant-e-s et les patron-n-e-s tentent de tirer profit de cette crise. Tous les employeurs-euses ne mettent pas en place les moyens nécessaires aux travailleuses pour effectuer leurs missions à distance.

Et pour les licenciements, là encore, un mensonge politique montre leur mépris à l'égard du peuple. « Pendant la période actuelle, c'est zéro licenciement » a déclaré Muriel Pénicaud ([Les Echos, 16 mars 2020](#)), peu après, Bruno Le Maire précise le mensonge, : « Il ne doit pas y avoir de licenciements : nous avons prévu des mesures de chômage partiel massives (...) » ([France Inter, 19 mars 2020](#)).

Gardons en tête qu'il y a un aspect positif au confinement. Le temps du confinement donne la possibilité de se poser, de récupérer d'une fatigue accumulée de longue date. Cette période met à mal les cadences infernales et doit nous permettre de réaliser que le travail nous use de plus en plus. Le jour d'après se prépare car le confinement laisse le temps de vivre, le temps de lire, le temps de débattre, d'éveiller nos consciences. Laissons donc place à l'expression de notre libre-arbitre !

Si le gouvernement, contre l'avis du conseil scientifique, a décidé de remettre En Marche le pays, ce n'est pas pour le bien-être des enfants ou des travailleuses mais bien pour celui des patron-n-e-s, au détriment de la santé de toutes et tous et ce, depuis le début du confinement, au vu des nombreuses entailles faites au code du travail observées par le biais du n° vert Solidaires. Nos dirigeant-e-s craignent les suites de cette crise. La santé économique du pays n'est pas leur seul souci, ils/elles craignent aussi la contestation sociale nourrie des injustices passées et actuelles !

# La continuité pédagogique comment accentuer

La « continuité pédagogique » a été promulguée dans l'urgence le 12 mars au soir, suivie de la mise en place impérieuse de la « nation apprenante ».

## **Un verbiage « rassurant » pour les familles**

L'idée vendue aux familles : l'école est fermée, mais ne vous inquiétez pas, elle va continuer à distance, la forme seule va changer mais l'enseignement va se prolonger comme si de rien n'était. Voilà l'impératif auxquels les collègues ont dû faire face : continuer d'enseigner à distance, loin des élèves et des salles de classe !

Le premier défi à relever : les outils à mettre en place !

## **Une impréparation colossale :**

A quoi se résumaient-ils, ces outils, dont le Ministre nous a rebattu les oreilles tout au long du confinement ? A rien ou presque !

Tous les collègues ont été confrontés aux mêmes situations : des ENT (Espace Numérique de Travail) parfois saturés et difficiles à prendre en main, la débrouille dans l'urgence, et pour celles et ceux qui

n'étaient pas familiers des outils informatiques, une adaptation personnelle pour transmettre les modes d'emploi aux familles ! Un engagement volontaire sans faille des collègues, beaucoup de bidouillage,

## **mais est-ce de la pédagogie ?**

En effet, n'aurions-nous pu avoir un temps de préparation pour recenser le manque de matériel des élèves et des collègues, réfléchir aux supports et à leur utilisation, élaborer avec les familles les modes d'emploi ?

Il y avait urgence ! Pas le temps de prendre du recul pour réfléchir à ce qu'est l'école et ce que ce peut être d'enseigner à distance et de gérer des injonctions parfois contradictoires.

## **L'enseignement à distance et la confrontation avec les inégalités.**

Comment mettre une « pédagogie » en place quand de nombreux élèves, surtout en REP et REP+, manquent de matériel et n'ont pas à la maison l'aide de parents possédant les codes de l'école ? Quand

les enseignants n'ont pas le matériel informatique et ne sont pas formés ? Quand on habite à la campagne ou en ville ?

Il y a bien là une bataille idéologique. Pour Blanquer et consorts, l'enseignement à distance ne pose aucun problème, pour SUD éducation c'est un leurre ! Pour eux, il s'agit de transmettre aux élèves des techniques, des compétences et des batteries d'exercices, pour SUD il s'agirait plutôt de permettre aux élèves de construire leurs apprentissages.

## **Une communication gouvernementale mensongère**

Tout le monde a bien compris que l'école n'était importante qu'en tant que garderie du MEDEF. La preuve en est que seuls sont concernés les niveaux de classe (de la maternelle à la 5e) dont les enfants ne peuvent se garder seuls. En fait la « garderie » des enfants de soignants va être étendue à tous les enfants de salarié.es qui n'ont pas d'autre solution de garde. Les élèves « décrocheurs » et les classes charnières ont servi de prétexte à une reprise précipitée et hasardeuse, mais il faut surtout

# Pédagogique : ou per les inégalités !

que l'école reprenne, afin que de nombreux salariés retrouvent le chemin du boulot, sans protection cela va sans dire, et que les affaires reprennent.

## L'humain d'abord.

Ce confinement a prouvé s'il en était besoin que l'humain, les échanges en direct avec l'enseignant et entre pairs sont indispensables à l'enseignement. Les enseignants ont eu à cœur de maintenir un lien avec les élèves et de leur proposer des activités en cohérence avec les matières enseignées afin que cette fermeture brutale des écoles n'entraîne pas une autre grande rupture.

Mais dans ces conditions de reprise, les inégalités déjà existantes n'ont pu être que décuplées et ce n'est pas la réouverture du 11 qui va y remédier. Le mal est ancien : comme de nombreux autres services publics, l'école a été mise à mal par les réformes successives, le manque de moyens, la casse des réseaux d'aides aux enfants en difficulté ...

Il ne va pas suffire de rouvrir les écoles, les collèges, les lycées et les facs. Dès maintenant, il faut que

des assistants sociaux, éducateurs soient recrutés pour recenser les besoins et apporter de l'aide en urgence, fournir à chaque famille des moyens de communication (ordinateur, tablette, forfait, ...) pour permettre à chacun.e de garder le lien à distance avec les enseignants, ...

Pour la rentrée de sep-

tembre il faut exiger les moyens nécessaires à la réelle prise en compte et réduction des inégalités dans le nouveau contexte sanitaire et social :

- 15 élèves par classe maxi
- des RASED reconstitués
- titularisation des AESH et AED

## LE RETOUR DES "JOURS HEUREUX"

*La journée de 12 heures  
et la semaine de 60 heures,  
fuck les congés payés ....*

*... et en plus  
Macron file  
du fric pour  
supprimer des  
postes chez  
Air France ...*



*... et pas de  
défilés  
le 1er Mai !  
Que demande  
le peuple !*

**Geoffroy Roux de Bézieux  
Patron du MEDEF**

S.

# **AESH ou Accompagnant-e-s Exploité-e-s Sabré-e-s Honteusement**

Les politiques menées par nos dirigeant-e-s plongent une fois de plus les AESH (Accompagnant-e-s des Élèves en Situation de Handicap) dans une précarité toujours très présente. La rémunération, bien loin de prendre en compte toute leur charge de travail, la mutualisation des moyens humains sur un ou plusieurs établissements scolaires engendrant une multiplicité de leurs missions, la flexibilité qui en découle, les frais entraînés par les kilomètres parcourus pour se rendre d'un établissement à un autre dans son véhicule personnel, sont autant de difficultés que rencontrent les AESH et cela ne va pas s'arranger avec la généralisation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé).

## **Généralisation des PIAL**

Les objectifs annoncés des PIAL se déclinent ainsi :

- "Accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun".
- "Une grande flexibilité dans l'organisation humaine pour les établissements scolaires et les écoles."
- "Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail."

Or ces objectifs ne sont pas tenables au vu des conditions d'exercice imposées aux AESH. Prétendre, de la part des décideurs à la tête de notre pseudo "école de la République", que nos collègues pourront répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap est une hypocrisie !

## **L'accompagnement humain**

Accompagner un élève, c'est l'aider dans la vie quotidienne (veiller à son confort, à sa sécurité, favoriser sa mobilité, tendre vers son autonomie ...).

Accompagner un élève, c'est l'aider dans les apprentissages (éducatifs, culturels, sportifs, artistiques, professionnels...).

Accompagner un élève, c'est l'aider dans les activités de la vie sociale et culturelle.

Accompagner un élève, c'est aussi apprendre à le connaître.

Par conséquent, cela suppose des temps de concertations prévus et organisés avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les familles, or rien n'est prévu pour cela et toujours pas depuis la création des PIAL ! C'est encore une fois négliger l'importance du partenariat. D'autant plus si les AESH accompagnent plusieurs enfants. Rappelons que la multiplicité des lieux d'intervention entraîne une dégradation de l'accueil de ces élèves.

Comment le gouvernement peut-il déclarer tenir compte des besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap sans en améliorer les conditions ?

## **Une grande flexibilité**

Leur gestion de la flexibilité est aux antipodes d'une "amélioration". Pour la rentrée 2020, les AESH vont devoir choisir des zones PIAL qui définiront la zone géographique dans laquelle ils/elles travailleront l'année scolaire prochaine. Puis ils/elles seront affecté-e-s à un ou plusieurs établissement-s scolaire-s à la suite de cette demande. Certaines zones PIAL s'étalent sur plus de vingt kilomètres augmentant considérablement les frais de transport.

Ce qu'on oublie de dire, c'est qu'en cas d'absence d'un élève qu'ils/elles accompagneraient, ils/elles seraient affecté-e-s ailleurs, provisoirement. Cela augmentera encore la charge financière qui pèse déjà lourd sur leurs épaules au regard de la rémunération allouée à ces professionnel-le-s : pour 24 heures hebdomadaires sur 41 semaines par an, un-e AESH touche 933,33 euros bruts par mois, autant dire qu'une fois le loyer et les factures payées, il ne reste plus grand chose pour subvenir aux besoins les plus primaires.

Ce qu'on oublie de dire, c'est que "les affectations dans les établissements sont faites en fonction des besoins d'accompagnement", rendant possible de fait, des changements d'affectations au cours de l'année scolaire. Là encore, les AESH n'ont qu'à souffrir de cette précarité géographique menant à mal le budget et l'organisation de leur vie personnelle.

Si de nouveaux besoins sont détectés par le PIAL, le temps de service de l'AESH est complété, il n'y a donc pas de recrutement. On entre bel et bien dans une "usine à fabriquer des supers accompagnant-e-s du handicap". Flexibilité, rentabilité, mobilité, telle devra être la nouvelle devise des AESH ? Certainement pas !

Ce qu'on oublie de dire, c'est qu'en cas de changement d'affectation en cours d'année scolaire, c'est par mail que sont prévenu-e-s nos collègues ! Et l'humain dans tout ça ? Comment un-e AESH peut-il/elle exprimer ses difficultés d'organisation suite à ce changement d'affectation ? Dans quels délais sont-ils/elles prévenu-e-s ?

La " grande flexibilité dans l'organisation humaine" vantée par le ministre permet surtout une logique de rentabilité de l'utilisation des AESH et non pas une amélioration de leurs conditions de travail !

## Et la considération ?

Le bien-être des AESH et la reconnaissance de leur travail est donc bien une question de volonté politique ! Et pourtant, malgré l'importance de leur présence au sein des établissements, malgré leurs compétences en matière de pédagogie et d'éducation, malgré leur travail dans l'éducation nationale depuis des années, les AESH ne sont toujours pas fonctionnaires. Les protections collectives sont étiques : salaires bas, temps incomplets imposés, quotité d'horaires et affectations variables...

L'hypocrisie ne s'arrête pas là : la circulaire n°2019-090 du 5 juin 2019 se vante d'une "gestion pérenne et valorisante des AESH". Mais comment peut-on oser parler de gestion valorisante quand on sait qu'à la rentrée 2019, des AESH ont manifesté devant le rectorat de Rouen pour dénoncer leurs conditions de travail : absence de contrat de travail, mauvaises affectations, aucun salaire depuis septembre ! La Rectrice de l'Académie de Rouen Christine Gavini-Chevet s'expliquait en disant "qu'il n'y a pas de lien assez fort entre le service qui paie et celui qui affecte." et qu'ils/elles n'avaient "pas assez anticipé". En décembre 2019, à Darnétal, certain-e-s collègues dénonçaient le fait de ne pas avoir été payé-es intégralement depuis septembre. Qui d'autre au rectorat fait du bénévolat un trimestre entier ?

## Une professionnalisation des accompagnants

Et pour la gestion du recrutement, on en est où ? Car à la rentrée 2019, tous les enfants en situation de handicap pour lesquels la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) avait notifié un besoin d'accompagnement scolaire, n'avaient pas d'AESH. Alors nous ne sommes pas dupes, les moyens alloués aux élèves en situation de handicap et aux professionnel-le-s qui les accompagnent ne sont pas la priorité du gouvernement !

1700 parents d'enfants en situation de handicap ont répondu à une enquête menée par trois associations (Autisme France, Info Droit Handicap et Toupi). Le questionnaire mis en ligne entre le 2 et le 10 septembre a révélé que 527 enfants n'avaient pas d'AESH à la rentrée. Et parmi eux/elles, 20% n'ont pas pu être scolarisé-e-s à temps plein et 20% ont été privé-e-s d'école !

Au niveau national, 1900 à 2200 enfants en situation de handicap n'ont pas pu faire leur rentrée, 1 enfant sur 10 n'avait pas d'AESH. Si on ajoute à cela, les 33% des parents de ces enfants qui pensent que le nombre d'heures d'accompagnement des AESH est insuffisant et le dispositif d'AESH mutualisé-e qui réduit le temps d'accompagnement, alors on ne peut plus douter de l'investissement personnel sous-jacent à cette profession qui mériterait davantage de considération.

## « Les personnels essentiels seront présents dans les établissements »

Souvenons-nous des propos d'E. Macron et E. Philippe le 13 mars : "Seuls les personnels indispensables à la continuité administrative devront être présents sur leur lieu de travail." Pourtant, là encore, les messages reçus par les AESH de la part de recteurs/rectrices ou chef-fe-s d'établissement sont une nouvelle occasion de dénoncer le manque total de considération dont sont victimes les AESH. En effet, il leur a été demandé de venir travailler le 16 mars (à l'exception de celles et ceux qui avaient des enfants de moins de 16 ans) pour "assurer des tâches qui ne font pas partie de leurs missions": travail administratif, ménage, désinfection des lieux, plateforme téléphonique, aide à l'installation du suivi pédagogique" alors qu'habituellement on leur fait bien comprendre que la pédagogie, ce n'est pas leur travail. C'est un comble, presque on n'y croirait pas ! Les syndicats dénonçant ces abus, JM Blanquer a annoncé que seuls "les personnels essentiels seraient présents dans les établissements". Il aura fallu se battre pour protéger ces personnel-le-s que l'administration utilise selon son bon vouloir sans aucun respect ! De plus, certaines directions ont refusé de "délivrer l'attestation d'absence relative à la garde d'enfants de moins de 16 ans" et leur ont demandé de venir travailler ! A quel autre personnel de l'éducation nationale a-t-on demandé cela ? Personne, bien évidemment, on n'aurait pas osé !

**NON !!!**

Alors **NON** monsieur le ministre de l'Education nationale, vous ne mettez pas les moyens pour que les Accompagnant-e-s des élèves en Situation de Handicap puissent répondre "au plus près des besoins de chacun-e d'entre eux/elles."

**NON**, la "grande flexibilité dans l'organisation humaine" n'est pas au service des AESH et des jeunes qu'ils/elles accompagnent, les embauches sont bel et bien rentabilisées.

**NON**, les conditions de travail des AESH ne s'améliorent pas. Elles se dégradent depuis trop longtemps.

Les AESH changent de dénomination depuis 2005 mais les enjeux de leurs missions ne sont toujours pas estimés. Ne nous leurrions pas, une sincère prise en compte du handicap passe par un déploiement de moyens massifs, une réelle considération pour l'humain et le courage d'assumer que pour l'instant, les modalités sont loin d'être réunies !

# Applaudir à 20h, et après ?

La crise du Covid19 catalyse deux idéologies : d'une part, elle révèle l'impasse du libéralisme et appelle à enfin se saisir de la question écologique, avec comme piste la décroissance. Mais aussi, elle réactive une tentation autoritaire, y compris chez nombre de citoyens qui goûtent, ou ont goûté au début, ce frisson de la surveillance généralisée et de la répression sans appel des comportements déviants.

Dans notre entourage, sur les réseaux, dans les médias, on a sans cesse entendu la litanie des « gens » : « les gens font n'importe quoi » « les gens ont des réactions stupides » « les gens ne respectent pas les règles ». Qui sont ces « gens » ? À la fois tout le monde et personne, un épouvantail sur lequel jeter des tomates et soulager ses nerfs, car le locuteur, assurément, n'appartient pas, lui, à cette catégorie nébuleuse. Une arrière-pensée tenace dans les discours médiatiques et informels voudrait que les pauvres se conduisent particulièrement mal, refusant d'obéir aux injonctions sanitaires pour des raisons obscures. Pourtant, les règles du confinement ont globalement été respectées avec rigueur, et on a même pu constater à l'occasion de cette crise une faculté d'adaptation étonnante de l'ensemble de la population. En plus de cela, nombreux sont les travailleurs et travailleuses qui auraient souhaité pouvoir se confiner mais n'ont pas pu le faire, à cause de la pression patronale : on peut penser aux salarié.es d'Amazon France, à celles et ceux des McDonald's de Tours ou aux « auto-entrepreneurs » de Deliveroo, pour n'en citer que quelques-uns.

Il apparaît donc injustifié, au delà des commérages entre voisins, que le gouvernement continue à traiter les citoyens comme des enfants en ne jouant pas cartes sur table et en dissimulant ses insuffisances. Le scandale des masques, parmi d'autres, et par-dessus tout les stratégies choisies par les communicants pour le gérer, accentuent la défiance qu'on peut avoir envers les institutions. En ces temps de pandémie, c'est un risque supplémentaire dont on se serait bien passé.

Cette pandémie exacerbe des problématiques préexistantes à l'arrivée du virus. Elle révèle avec fracas des écarts sociaux dont le tragique apparaît enfin à tout le monde. D'abord, il y a l'inégalité dans la manière de vivre le confinement : les plus pauvres se retrouvent pris au piège dans des logements trop petits et insalubres, tandis que les bourgeois des centre-ville ont pu fuir leur appartement

(souvent exigü) pour rejoindre leur maison de vacances. C'est d'ailleurs exactement ce qui s'était produit pendant les grandes épidémies de peste, le Decameron de Boccace (XIV<sup>e</sup> siècle) en témoigne : dans cette fiction inspirée du contexte sanitaire de l'époque, dix jeunes gens de la haute société vont se réfugier à la campagne, en attendant que la mort passe à Florence. Ils ont alors tout le loisir de se raconter des historiettes, pendant que l'épidémie moissonne les habitants alentour.

Cette inégalité sociale se joue aussi sur le plan scolaire : on le savait déjà, mais la réussite d'un élève à l'école dépend largement de son environnement global. Avec le confinement, pour pouvoir continuer à suivre les cours il fallait à minima un ordinateur et une connexion internet. Le fossé entre les enfants qui ont de bonnes conditions matérielles et un soutien éclairé de leur famille et les autres s'est creusé plus que jamais.

Enfin, la maladie touche en particulier les classes populaires, et les raisons n'en sont pas mystérieuses : promiscuité des logements surpeuplés, facteurs de comorbidité (diabète, cancers, ... ) liés à des causes sociales, poursuite de l'activité professionnelle dans des secteurs méprisés mais indispensables (à la caisse, au ramassage des poubelles, à la livraison...), autant de caractéristiques qui augmentent les risques de développer une forme grave de la pathologie. Cette réalité était aussi connue avant l'épidémie : être pauvre, c'est mourir plus tôt.

On se pose alors la question : certes, applaudir les soignant.e.s à 20h, mais encore ? Quel sens, quelle profondeur idéologique donner à cette gratitude sincère mais insuffisante ? Le personnel politique aux affaires depuis plusieurs décennies est directement responsable de la décrépitude de l'hôpital public et de l'affaiblissement des institutions face au secteur privé. Si l'arrivée d'une épidémie virale peut être qualifiée de phénomène naturel et historique, sa gestion est éminemment politique : la crise est sanitaire, mais aussi humanitaire, sociale, démocratique, écologique. Peut-on se contenter d'applaudir les personnels hospitaliers, il fallait et il faudra être à leurs côtés dans la rue pour soutenir leurs revendications. Les héros après les avoir gazés ne dédouane pas ce gouvernement de revaloriser l'hôpital public (salaires, équipements, conditions de travail).

La lutte sociale est plus que jamais d'actualité. Loin d'étouffer nos revendications, cet affolement mondial en fait saillir davantage les raisons et l'urgence. Construisons une société solidaire !

# Travailleuses de l'ombre exposées au risque sanitaire

## Femmes dans l'ombre exposées aux violences

### Confinement : les femmes en première ligne aussi

Remercier tous les personnels de santé, en grande majorité des femmes, qui se démenent dans les hôpitaux et les EHPAD pour soigner et sauver des vies c'est bien, reconnaître leur véritable utilité sociale, revaloriser enfin leurs salaires, améliorer leurs conditions de travail, ce serait mieux et ne serait que justice !

L'explication sur les (encore) 26% d'écart entre les salaires des hommes et ceux des femmes ne se situe pas uniquement dans la mauvaise application de la loi dans les entreprises, ou par les choix de profession que les jeunes opèrent, ou par la moindre évolution de carrière, elle s'explique beaucoup par le mépris envers les métiers exercés par des femmes : ce qu'elles font est trop souvent considéré comme ayant moins de valeur, comme étant moins difficile. Savez-vous qu'un jardinier chez un particulier est davantage rémunéré au taux horaire qu'une femme de ménage parce que les employeurs (associatifs ou de sociétés privées) qui fixent les tarifs sont des hommes la plupart du temps et qu'ils prétendent que tondre une pelouse ou tailler une haie est plus pénible que passer l'aspirateur ou nettoyer des vitres ? Aussi subsiste encore aujourd'hui dans l'inconscient collectif l'idée que le salaire de l'homme est un salaire principal et celui de la femme un salaire d'appoint.

La crise sanitaire a mis en lumière tous ces métiers invisibilisés et déconsidérés, dont beaucoup exercés par des femmes : aides-soignantes (91%), infirmières (81%), aides à domicile (97%), agentes d'entretien (73%), personnels de restauration, caissières (90%), désignés comme des « métiers de femmes » ceux-ci souffrent d'une importante dévalorisation salariale, dévalorisation qui perdurera ensuite à la retraite avec des pensions très inférieures pour elles.

Dans l'Éducation nationale les AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap), des femmes en majorité écrasante, n'ont pas de statut et touchent un salaire bas.

Les stéréotypes continuent d'alimenter les pensées des décideurs et lorsqu'il s'agit d'éduquer, de soigner, d'assister, de nettoyer, de conseiller, d'écouter, de coordonner, ainsi que de tout ce qui est vu comme frivole ... on fait appel à des "savoir-faire innés" et pour lesquels les femmes sont réputées avoir forcément de l'appétence ... À cet égard, certains métiers

exercés par une majorité d'hommes mais pas très bien considérés (éboueurs, livreurs, chauffeurs-routiers, métiers du funéraire, ...) ont fait eux aussi pendant la crise la preuve de leur impérieuse utilité.

### Femmes sur tous les fronts

Pendant le confinement celles qui sont restées à la maison ont vu leur charge mentale exploser à devoir gérer le télétravail, les enfants, les tâches ménagères et les trois repas. Quant à celles qui sont sorties travailler, elles ont dû faire quadruple journée. Parent isolé, elles auront eu tout à la fois, avec en plus la baisse de rémunération en cas de chômage partiel.

Ce sont souvent les femmes aussi qui s'occupent d'un parent âgé ou d'un proche handicapé-e. Jeunes et moins jeunes, on les retrouve nombreuses à faire du bénévolat, comme avec la fabrication de masques ou de surblouses récemment.

### Violences: les femmes en première ligne aussi

Elles s'appelaient Jennifer, Florence, Salma : elles ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint en avril 2020.

Les femmes sont toujours victimes de violences conjugales, accrues du fait du confinement. Violences physiques et/ou psychologiques, et parfois les témoins impuissants de la violence sur leurs enfants. Il n'y a pas de fatalité, mais des mentalités à changer en profondeur et des solutions à apporter pour que certains hommes cessent de considérer que la femme à portée de leur bras ou de leur ceinture doit leur obéir ou leur appartenir et qu'ils ont des excuses à attenter à l'intégrité, voire à la vie de leur compagne ou ex-compagne. Ces bourreaux doivent être écartés et leur pathologie doit être prise en charge pour le bien de tou-te-s.

Pour les femmes, le danger de la violence est aussi dans la rue quand elles sont SDF ou migrantes. Toutes les SDF et migrantes doivent se voir offrir une solution de logement pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Le combat des femmes pour un monde égalitaire n'est pas un combat autocentré. Il suppose la remise en question des rapports sociaux et de genre. Après l'épidémie, il faudra plus que jamais amplifier les luttes pour une société plus juste et solidaire.

# Voyages à travers le temps et l'espace

En ces temps où nous venons de passer d'une autonomie de déplacement de un à cent kilomètres - quelle liberté ! -, que reste-t-il pour le voyage ? Les arts, certainement, la littérature, le cinéma, de fiction et documentaire...

Proposition de trois voyages cinématographiques dans le temps et l'espace, qui nous rappellent aussi que voyager au cinéma n'est pas toujours prendre un aller simple pour les USA (qui font certainement de très bons films... mais ne sont pas les seuls) !

La diversité de diffusion des réalisateurs et réalisatrices internationaux est assurée par les cinémas d'art et essai qui promeuvent des films du monde entier.

Pendant la fermeture des cinémas, Arte, en replay, propose une programmation de la même qualité.

## Départ pour le Kirghizstan, offre en replay sur Arte jusqu'au 25 mai !

*Centaure, d'Aktam Arym Kubat, 2017 : c'est l'histoire d'un homme dont la vie est menée par son imaginaire. Il a en lui le sang des anciens Kirghizes, qui se nommaient eux-mêmes les « Centaures », en mettant en valeur leur lien de proximité et de complicité avec les chevaux. Mais dans le Kirghizstan d'aujourd'hui, des Centaures, il n'y en a presque plus... Le héros éponyme du film se sent bien seul à « se souvenir » de ce passé. Il vole des chevaux de course, l'espace d'une nuit, pour les chevaucher follement avant de les libérer, pâle répétition des expéditions d'autrefois.*

Cette diffusion est exceptionnelle, car peu d'occasions sont offertes de voyager cinématographiquement au Kirghizstan, Aktam Arym Kubat étant le seul réalisateur de ce pays dont les films sont projetés internationalement.

## Départ exceptionnel pour l'Iran, offre en replay sur Arte jusqu'au 9 juillet !

Cette fois-ci, il s'agit d'un documentaire réalisé en 2018 par Hamed Zolfaghari sur une association de femmes iraniennes, *Les femmes du soleil*. Ces femmes vivent dans un village assez isolé, où elles sont opprimées par les hommes. Dans leur monde complexe, elles parviennent à réaliser des actions positives. Il s'agit de se rappeler que dans toutes les luttes pour la justice, aussi désespérées soient-elles, l'espoir est possible ! Et que l'opprimée a le droit de ne pas se confondre avec une victime ! Un documentaire intéressant, plein d'humanité et bien loin d'une vision manichéenne. Il faut dire aussi que si Hamed Zolfaghari en est le réalisateur, les femmes de l'association, qui suivent au village un atelier vidéo, sont souvent aux commandes de la caméra.

## Voyage dans le temps grâce au documentaire *Le temps des ouvriers Histoire du monde ouvrier européen, visible sur Arte en replay jusqu'au 26 juin.*

Il s'agit d'un documentaire en quatre épisodes d'une heure, réalisé par Stan Neumann, documentariste français, en 2020. De la naissance de l'industrie et de l'invention de l'usine, aux luttes des années 80, et à aujourd'hui, à travers, par exemple, des interviews de Joseph Ponthus, auteur de *Feuillets d'usine, où il traite de sa vie de travailleur intérimaire dans l'industrie agroalimentaire en Bretagne.*

Le sujet a l'air aride, comme ça, mais les documentaires sont passionnants ! Beaucoup d'images d'archives, de photos, par exemple les premières photos d'une barricade, au XIX<sup>e</sup> siècle lors d'un mouvement social ou celle, ô combien étonnante, d'une foule d'ouvriers faisant le salut nazi et sur laquelle les moyens modernes permettent de retrouver, seul au milieu de bras tendus par centaines, un homme au visage fermé qui croise les bras avec détermination et dit courageusement non au nazisme sans savoir que c'est pour la postérité. Autre atout, les films d'animation, drôles et caustiques, qui illustrent le propos.

Bons voyages !

### PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: [sudeduc7627@orange.fr](mailto:sudeduc7627@orange.fr), sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>  
<https://www.facebook.com/sudeduc7627>

**ROUEN** : 8 rue de la Savonnerie,  
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎: 06 68 63 20 05

→ Mardi : 08h30 - 16h30

→ Mercredi : 09h00 - 12h00

& Après-midi (sur RDV)

→ Jeudi : 09h00 - 17h00

**EVREUX** : Bourse du travail, 17 ter Rue de la Côte  
Blanche ☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

**LE HAVRE** : Maison des syndicats,  
119 Cours de la République  
☎: 02 32 92 18 85

**DIEPPE** : Maison des associations,  
14 rue Notre Dame  
chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 15h00-18h00  
✉: [solidairesdieppe@gmail.com](mailto:solidairesdieppe@gmail.com)